

**Zeitschrift:** Eclogae Geologicae Helvetiae  
**Herausgeber:** Schweizerische Geologische Gesellschaft  
**Band:** 28 (1935)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Compte-rendu de la 15e Assemblée annuelle de la Société paléontologique suisse : Lundi, le 19 août 1935 à Einsiedeln  
**Autor:** [s.n.]  
**Kapitel:** A: Rapport du Comité pour l'année 1934-1935  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-159511>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Compte rendu de la 15<sup>e</sup> Assemblée annuelle de la Société paléontologique suisse.

Lundi, le 19 août 1935 à Einsiedeln.

### A. Rapport du Comité pour l'année 1934—1935.

Le Comité élu en septembre 1934 a été consulté à deux reprises, par lettre-circulaire, les affaires courantes ayant été liquidées par le président et le secrétaire.

Notre Société a été invitée à participer aux fêtes du centenaire du Service géologique de Grande-Bretagne qui eurent lieu en juillet dernier, à Londres. Votre Comité a estimé qu'il ne pouvait envoyer un délégué aux frais de la Société et qu'il convenait de charger de cette mission un de ses membres se rendant à Londres au nom d'une autre société ou institution. M. le Prof. D<sup>r</sup> MAURICE LUGEON de Lausanne, délégué de la Société géologique suisse, a bien voulu nous représenter. Nous lui en sommes cordialement reconnaissants.

Le Comité a en outre été consulté au sujet d'une demande du Comité central de la Soc. helvét. Sci. nat., relative à la durée des communications en séances de sections. Nous étions invités à nous prononcer sur la question de savoir s'il convenait d'indiquer cette durée aux programmes de nos séances. Nous avons estimé que ce mode de faire serait peu pratique et limiterait considérablement la liberté des conférenciers et du président, aussi avons-nous refusé d'entrer dans ces vues, même à titre d'essai. La majorité des sections s'étant prononcées pour cette modification de nos habitudes, nous avons été invités par le Comité central à tenter provisoirement l'essai. C'est la raison pour laquelle le programme que vous avez sous les yeux porte les heures et minutes de chacune des communications annoncées. Nous verrons à l'usage ce que vaut cette innovation.

*Subvention fédérale.* Nous avons fait tous nos efforts pour faire ramener la subvention fédérale à la Société paléontologique suisse, à la somme primitive de frs 3000.—. Dans sa séance de mai 1935, le Sénat de la Soc. helvét. Sci. nat. n'avait présenté aucune objec-

tion à nos desiderata. Quelques jours après, M. le Président central nous écrivait, nous demandant de faire un geste généreux afin que toutes les subventions fédérales à la Soc. helvét. Sci. nat. soient présentées avec la réduction de 20% admise par les Chambres. Ce n'est qu'à contre-cœur et par gain de paix que nous avons accepté cet arrangement, non ratifié par le Sénat. Votre président n'a pas manqué de faire remarquer que si les subventions sont en effet réduites théoriquement, elles ont en fait augmenté dans la plupart des cas. Il n'y a que des Sociétés telles que la nôtre qui bien sagement se contentent de subventions réduites, alors que nos besoins augmentent. Si vous nous y autorisez, nous nous proposons l'an prochain de demander la subvention primitive complète, même contre l'assentiment du Comité central. Il est évident que ceux qui ne demandent rien ne reçoivent rien, mais que seuls les gens décidés obtiendront quelque chose.

Votre serviteur a représenté la Société à la séance du Comité de rédaction de la Soc. pal. suisse, en mars dernier, à Bâle. Un subside de frs 2000.— a été versé à la rédaction des Mémoires.

*Mémoires.* Le tome 55 des Mémoires a paru en juillet dernier. Il renferme 4 travaux. Ce sont:

- R. RUTSCH: Die Gastropoden aus dem Neogen der Punta Gavilan in Nord-Venezuela, 2<sup>e</sup> partie, avec 2 pl.
- E. BAUMBERGER & R. KRÄUSEL: Die Horwerschichten südlich von Luzern, avec 3 pl.
- B. PEYER: Die Triasfauna der Tessiner Kalkalpen, 8<sup>e</sup> partie, avec 5 double-planches.
- S. SCHAUB: Säugetierfunde aus Venezuela und Trinidad, avec 2 double-planches.

Le tome 56 est à l'impression.

*Etat nominatif.* Le nombre de nos membres est le même que l'an dernier, soit 56. Nouveau: Musée d'Histoire naturelle d'Oltén; décès: D<sup>r</sup> FRANZ LEUTHARDT, Liestal.

Membre fondateur de la Société, le D<sup>r</sup> Leuthardt a suivi pendant bien des années nos séances de façon très régulière. Ce n'est guère que depuis 2—3 ans que l'état de sa santé ne lui permettait plus de venir nous présenter ses récoltes les plus récentes. Nous l'avons vu maigrir et il n'était que trop évident que ce bienveillant collègue était gravement atteint. Si l'annonce de son décès, en décembre dernier, ne fut pas une surprise, elle ne nous en a pas moins profondément ému. F. LEUTHARDT était un collectionneur et un paléontologue ayant véritablement le feu sacré. Son travail sur la flore triasique de la Neue Welt restera, pensons-nous, son meilleur ouvrage et passera à la postérité. Nous garderons de ce collègue de la première heure un souvenir bienfaisant.

*Rapport du caissier.* Les comptes tenus par M. le D<sup>r</sup> RUTSCH, se présentaient à fin décembre 1934 de la façon suivante:

Recettes . . . . .	frs 4692.82
Dépenses . . . . .	» 3604.00
Solde . . . . .	<u>frs 1088.82</u>

La subvention fédérale pour 1935 est de frs 2400.—.

Les frais d'impression du Rapport de la 14e assemblée annuelle se sont élevés à frs 1528.45.

*Fonds Tobler*: Pas de changement.

Les réviseurs de comptes ont été MM. D<sup>rs</sup> E. BAUMBERGER et A. SENN.

Au nom du Comité:

Le président: A. JEANNET.

### B. Séance administrative.

Le rapport annuel du Comité, lu par le président, et les comptes du trésorier sont adoptés sans observation. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de feu le D<sup>r</sup> F. LEUTHARDT.

La cotisation est fixée, comme l'an dernier à frs 15.— (frs 10.— pour les membres de la S.H.S.N.).

Le président fait connaître l'avis du Comité sur la question de la durée des communications (voir rapport annuel).

### C. Séance scientifique.

Section de Paléontologie de la S. H. S. N.

1. — RICHARD E. KOCH (Bandjermasin, SE-Borneo): **Namensänderung einiger Tertiär - Foraminiferen aus Niederländisch Ost-Indien.**

In der unten angeführten Publikation weist THALMANN (1933) darauf hin, dass vier der Speciesnamen, die ich 1926 einigen neuen Foraminiferen aus dem Tertiaer von Ost-Borneo gab, bereits durch frühere Autoren in mir damals unbekanntem Veröffentlichungen für andere Arten gebraucht worden waren. Dadurch verfallen die Speciesbezeichnungen von 1926 und sind durch andere zu ersetzen.

Gleichzeitig mache ich hier auf einige weitere von mir s. Zt. als Varietäten, resp. spec. indet. publizierte Foraminiferen aus Ost-Java und Ost-Borneo aufmerksam, welche CAUDRI kürzlich auch im Jungtertiaer der Insel Soemba (S von West-Flores) gefunden und in den Rang von Species erhoben hat (1934).

Die Veränderungen betreffen folgende Formen:

*Ammodiscus irregularis* KOCH 1926 (No. 8 auf p. 729, fig. 1a, b, c, d.) wird *A. borneensis*, nom. nov.